JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE
Vol.3 No 3
Juin 2013

50e anniversaire

du passage de l'ourgan qui dévasta une partie de Palmarolle

Page 4

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre le Journal Le PONT de Palmarolle et le ministère de la Culture et Communications.

MUNICIPAL

Prochaines séances du conseil

3 juin
8 juillet
12 août

Les séances auront lieu à 20 h ,au 499, route 393, Palmarolle

SOMMAIRE

Chronique littéraire	4
Communautaire	2 à 13
Culturel	17
Environnement	10
Divertissements	15
Finances	20
Habitation	16
Histoire	5
Loisirs	18 -19
Municipal	2-3
Récit de voyage	6-7
Santé	11

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Christiane Plante
Vice-président : J.-Pierre Robichaud
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Directeurs : André Chrétien
Carolle Hamel
Rédacteur en chef: André Chrétien

Placez votre publicité dans le Journal LE PONT de Palmarolle

C'est une visibilité incontournable

Tiré à 630 exemplaires
1/4 page 10 $ - 1/2 page 20 $ - Page 40 $ - annonces 2 $
journallepont@hotmail.com
C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée : 18 du mois (avant 13 h)

AVIS IMPORTANT

Il y a quelques semaines, un éboueur s'est fait mordre par un chien en ramassant les bacs à ordures dans le secteur rural. La municipalité demande votre collaboration afin d'éviter que d'autres événements semblables ne se reproduisent.

En tant que propriétaire de chien, vous êtes responsable de tous les agissements de ce dernier. Nous demandons donc aux propriétaires de ces chiens qui pourraient se montrer agressifs, de les tenir attachés, comme le stipule le règlement 256, article 17 b) À l'extérieur du périmètre urbain, si le chien gardé à l'extérieur n'est pas retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) le gardien doit avoir le contrôle de son chien en tout temps.

Si les éboueurs se sentent menacés par un chien en passant chez vous, les ordures ne seront tout simplement pas ramassées. À vous d'y voir!

Toujours selon le règlement municipal 256, l'article 17 a) stipule qu'à l'intérieur du périmètre urbain tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.
L'article 18 quant à lui stipule que le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal. Et l'article 18 a) Tout propriétaire d'un chien sera obligé d'enlever les excréments déposés par son chien sur une propriété publique ou privée.

Afin de passer un bel été et de conserver une bonne entente entre voisins, rappelez-vous ces directives!

RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR CHIENS

Prendre note que la responsable de l'enregistrement et de la réglementation des chiens dans la limite de la Municipalité de Palmarolle, Mme Oriane Loyer, vous visitera prochainement, si ce n'est déjà fait, pour procéder au renouvellement des licences pour chiens. Notez que la licence est obligatoire et que son coût est de 15 $ pour un chien. Notez que vous avez l'obligation de répondre aux questions de Madame Loyer et de lui permettre de faire son inspection. Voici un extrait du règlement 256 concernant les animaux :

DROIT D'INSPECTION :

« Contrôleur »
Article 20 : Le Conseil autorise le contrôleur chargé de l'application du présent règlement à visiter et à examiner, entre 7 h et 19 h, toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maisons, bâtiments et édifices, doit recevoir ces personnes et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution de ce règlement.

«Amendes»
Article 21 : Le Conseil autorise généralement tous les agents de la paix de la Sûreté du Québec à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant, à délivrer des constats d'infraction pour toute contravention à l'une des dispositions du présent règlement et ainsi à procéder à son application.

On vous rappelle qu'il est interdit à tout propriétaire ou gardien de chien de laisser errer l'animal dans les limites de la municipalité à moins qu'il ne soit tenu en laisse. (Règ. no 256). Pour de plus amples informations, s'adresser au responsable des chiens errants au 819 333-1026.

SUITE...MUNICIPAL

POUR LA SAISON DES « VENTES DE GARAGE »

Interdiction d'installer des pancartes en bordure de la route

Le ministère des Transports du Québec désire rappeler à la population que pour des raisons de sécurité et de visibilité, il est interdit d'installer des pancartes dans l'emprise des routes sous sa responsabilité. Ce rappel s'adresse particulièrement aux personnes qui désirent annoncer une « vente de garage ». Populaires à ce temps-ci de l'année, ces annonces peuvent créer de la confusion ou même obstruer la signalisation routière déjà en place. Il est également pertinent de mentionner que tout objet dans l'emprise des routes représente un danger pour les usagers du réseau routier.

En vertu de l'article 38 de la Loi sur la voirie, nul ne peut empiéter dans l'emprise d'une route ou y installer de l'équipement de télécommunication ou de transport ou de distribution d'énergie, sans l'autorisation du ministre. De plus, il faut savoir qu'une infraction relative à l'affichage sur le bord de la route peut entraîner une amende variant de 300 $ à 600 $ au contrevenant.

Le ministère des Transports invite les usagers de la route à consulter son site quebec511.info pour s'informer sur les entraves, planifier leurs déplacements et connaître les conditions routières. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. La consigne à respecter demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 24 juin en raison du congé de la Fête nationale des Québécois ainsi que le lundi 1er juillet en raison du congé de la Fête du Canada.

Notez que le bureau municipal sera fermé tous les vendredis, et ce, pour la période estivale débutant le vendredi 7 juin au vendredi 30 août inclusivement.

TRANSPORT COLLECTIF

Le transport collectif de la MRC d'Abitibi-Ouest, une nouvelle façon de se déplacer sur le territoire d'Abitibi-Ouest pour tous les citoyens de la MRC!

Devenez membres de Transport Coup de Pouce et pour les citoyens de Palmarolle, procurez-vous les coupons Coup de Pouce au coup de 2 $ au Dépanneur Palmarolle (Ultra) au 179, rue Principale.

ABRIS D'AUTOS

Notez que si vous possédez un abri d'auto de type Tempo, vous devez le démonter pour le 1er juin. Les abris d'autos ne sont pas tolérés à la municipalité entre le 1er juin et le 1er octobre.

TAXES MUNICIPALES

RAPPEL : Le 2e versement des taxes municipales est dû le 2 juin. Un intérêt quotidien de .065754 % par jour (24 % par année) est calculé sur tous les soldes dus. Pensez-y!
Le 3e versement est le 2 septembre.

AVIS CONCERNANT LES FLEURS SUR LE PONT

La municipalité de Palmarolle désire vous informer que nous avons eu confirmation du ministère des Transports (MTQ) qui a réévalué notre demande pour la pose de bacs à fleurs sur le parapet du pont. Après révision du dossier, les directives sont maintenues de ne pas autoriser les bacs à fleurs sur le pont et la municipalité ne peut malheureusement pas aller à l'encontre des directives du Ministère. Il n'y aura donc plus de fleurs sur le pont...

ÉTALAGE, REMISAGE ET ENTREPOSAGE EXTÉRIEURS À DES FINS AUTRES QUE RÉSIDENTIELLES

À moins de disposition contraire, l'étalage, le remisage et l'entreposage extérieurs sont permis pour desservir un usage du groupe commerce ou industrie. Ils doivent être réalisés conformément au règlement 246, articles 11 a), 11 b) et 11 c).

Le conseil municipal de Palmarolle avise les commerçants qui ne se sont pas encore conformés au règlement, qu'il a fixé au 31 août 2013, la date limite pour régulariser la situation concernant l'obligation d'installer une clôture d'entreposage sur le terrain de vos commerces.

Il a été décidé d'appliquer la réglementation et des amendes seront imposées s'il y a dépassement de la date limite. Nous avons fait preuve de tolérance en reportant l'échéance à maintes reprises. Ainsi, nous croyons que c'est le temps d'agir pour le bien de la collectivité.

Afin d'éviter des situations conflictuelles, veuillez procéder dans les meilleurs délais pour s'assurer du respect de la date limite.

En ce 50e anniversaire du passage de l'ouragan qui dévasta une partie de Palmarolle

Manneville, dimanche 30 juin 1963.

J'avais 16 ans et je fréquentais le Séminaire d'Amos depuis deux ans. En cet été, j'avais obtenu un job d'étudiant à ce même séminaire. Ce dimanche 30 juin, je passais le weekend chez mes parents. Il était dix-neuf heures. Le souper se terminait et je sortis, car il faisait une chaleur accablante à l'intérieur. J'avais la peau moite et je cherchais un courant d'air.

La nature semblait s'être profondément endormie en cette fin de journée. Je remarquai que le soleil, encore haut, disparaissait presque derrière un voile rosâtre. Le ciel écrasait au sol une humidité si dense que la vue portait à moins d'un mille. Les seuls mouvements d'air étaient les tourbillons de poussière. De petites mais violentes tornades venaient de nulle part, soulevaient de l'herbe sèche et des feuilles à dix ou quinze pieds dans l'atmosphère immobile et parcouraient la prairie à toute vitesse en suivant une route capricieuse. Tout aussi soudainement, elles s'effondraient et sombraient dans le néant. Le silence était d'une épaisseur suffocante, presque palpable, et les rares chants d'oiseaux qui le déchiraient de temps à autre ne faisaient qu'en souligner la lourdeur. Je m'assis sur la galerie et levai les yeux vers l'ouest. À l'horizon, un mur noir avalait lentement le ciel. À ma gauche, je remarquai les poules qui, soudainement affolées, couraient vers le poulailler, la tête pointée en avant, et s'y engouffraient en se bousculant. Je perçus soudain un murmure, lointain d'abord, puis croissant lentement, comme le vent qui se lève dans les arbres le matin. «Va pleuvoir», me dis-je.

Nous avions l'habitude, les plus vieux, de profiter d'une pluie ou d'un orage pour prendre une bonne douche, surtout sous une canicule pareille. Habillés d'une seule culotte courte, on courait et s'ébrouait sous la flotte. Je confirmai à mes cadets ce qui s'en venait et les enjoignit de se préparer. La tache noire avalait maintenant le ciel jusqu'au zénith, comme un buvard qui absorbe l'encre. Le tonnerre, à courts intervalles, s'amplifiait. Éboulis de rocs qu'on disait.

--«S'il tonne trop fort, vous rentrez», nous mit en garde maman. Craignant les orages, elle les combattait avec de l'eau bénite dont elle aspergeait les vitres de la maison.

La pluie débuta lentement, de grosses gouttes chaudes, purifiantes, sous lesquelles on s'ébattait joyeusement. Mais rapidement, un vent du noroît surgit. Une pluie de grêlons gros comme des billes nous mitraillèrent comme une décharge de mousquet. En même temps, la foudre frappa, à répétition. Des arabesques bleu-rose, larges comme deux mains, qui surgissaient du plafond noir et frappaient à l'aveugle. Je n'avais jamais vu ça et je pris peur. Je criai aux autres de me suivre et nous courûmes nous abriter dans le portail de l'étable qui s'ouvrait vers l'est. Maman, affolée, nous faisait de grands signes par une fenêtre, nous enjoignant de rentrer. Mais la grêle, et le vent qui charroyait tout ce qu'il balayait au sol nous incitaient à ne pas bouger. L'étable craqua, se plaignit, se braqua mais résista. Nous eûmes peur, nous courbâmes le dos, mais nous surmontâmes l'envie de courir à la maison.

L'orage se calma aussi vite qu'il avait fondu sur nous et s'éteignit lentement à l'est, laissant derrière lui une bruine froide et un tapis blanc. Nous montâmes prestement à la maison, nos pieds nus cherchant un endroit où se poser sur le blanc tapis de grêlons. L'air s'était passablement refroidi. On grelottait. Nous avions perdu 32 degrés, remarquai-je sur le thermomètre. Maman nous accueillit comme des rescapés.

Palmarolle, lundi 1er juillet 1963.

Ce lundi, j'étais de retour au Séminaire à huit heures. Le curé Ébacher annonça qu'une tornade avait, la veille, frappé le village de Palmarolle et qu'il y avait beaucoup de dommages, de granges soufflées, et on parlait même d'un mort. Je fis rapidement le lien avec l'orage de la veille à Manneville qui avait d'abord frappé à l'ouest puis nous avait atteint, avec un peu d'essoufflement. Plusieurs jeunes citoyens de Palmarolle fréquentaient le Séminaire. Ébacher convint rapidement d'emplir une auto pour porter une assistance et un support moral à ces gars et leurs parents. Outre Ébacher et moi, il y avait le curé Bilodeau et Gilles Martel, qui n'était pas encore ensoutané en 1963.

Pas très loin passé Poularies, nous eûmes une idée de l'ampleur des dégâts. Des granges détôlées, déshabillées, des remises cul par-dessus tête, des fenêtres brisées et des toits de maisons décalottées. Et des gens qui rodaient parmi les dégâts, l'air désœuvré, désemparé. Notre première halte fut chez mon grand ami Gaston Dorval et sa sœur Cécile. Leur grange s'était fait souffler son toit. Il ne restait que le carré, penché, qui chancelait. En entrant dans la maison, du verre cassé parsemait encore le plancher et de l'eau suintait des plafonds. Face à l'entrée, l'escalier attira mon regard vers l'étage. Un grand trou dans le toit laissait passer une poutre, vraisemblablement de la grange, qui, après avoir percé la toiture, s'était appuyée sur le palier et dépassait d'une dizaine de pieds à l'extérieur. Les Dorval étaient atterrés par ce désastre, mais manifestement heureux d'être en vie. Pour l'instant, l'heure était au grand ménage, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Et il fallait traire les vaches.

À partir de là, et jusqu'au village, toutes sortes de débris jonchaient le sol. C'était la désolation. Plusieurs granges avaient été complètement soufflées par la tornade, certaines écrasées sur le cheptel. Des sinistrés s'affairaient, la mort dans l'âme, à ouvrir des trous à la scie à chaine afin de sauver les bêtes encore vivantes ou saigner les irrécupérables, dans l'espoir de préserver au moins la viande.

C'était triste à pleurer. ◘

Triste anniversaire

30 juin 1963

Par André Chrétien

Il y a 50 ans ce mois-ci, Palmarolle vivait l'une des pires tragédies de son histoire. Dame Nature s'est déchaînée, avec une violence extrême, elle s'est attaquée aux bâtiments de ferme, les projetant dans les airs pour les précipiter par terre. Seuls les citoyens de 55 ans peuvent se souvenir de ce dimanche tragique du 30 juin 1963.

Pour le rappeler à la mémoire des plus âgés et pour le décrire aux plus jeunes, voilà une narration tirée de l'album souvenir du cinquantième de notre municipalité.

Un cyclone d'une violence jusqu'alors inconnue chez nous, se dirigeant nord-ouest vers sud-est sur une largeur de vingt (20) milles, a ravagé l'Abitibi-Ouest dimanche soir le 30 juin 1963, causant une (1) perte de vie et des dommages évalués à un million de dollars ($1 000 000).

Il était environ sept heures (7:00) du soir lorsque la violence des vents et la trombe d'eau, s'étant soudainement déversée sur nous, surprirent tout le monde. Les paroisses les plus touchées sont sans contredit celles de Palmarolle, Ste-Germaine, Dupuy, Ste-Hélène et St-Lambert. Elles comptent parmi les plus belles paroisses agricoles de notre comté. C'est une catastrophe pour l'Ouest abitibien.

Deux cents (200) granges ont été littéralement soufflées comme des châteaux de cartes; sur ce nombre, nous en comptons plus de soixante-cinq (65) à Palmarolle.

Les récoltes sont avariées et beaucoup de machines aratoires sont mises hors d'usage. Des débris de toutes sortes jonchent la campagne à perte de vue. Des morceaux de grange sont retrouvés jusqu'à mille deux cents (1,200) pieds plus loin. À certains endroits, des maisons d'habitation ont été heurtées par des pans de granges.

Du côté est des rangs VI et VII de Palmarolle, c'est la désolation. Rares sont ceux qui ont été épargnés. Les dommages sont si considérables qu'il en coûtera pour notre paroisse seulement, plus de deux cent cinquante mille dollars ($250 000) pour rebâtir ce qui a été détruit.

À Ste-Germaine, un enfant de M. et Mme Georges Audet perdait la vie, écrasé par un pan de grange au moment où il quittait la bâtisse en compagnie de sa mère, elle-même grièvement blessée.

Un comité de secours a été formé dès les premiers jours suivant le cataclysme. Nos braves cultivateurs se sont mis à l'œuvre pour déblayer les nombreux débris accumulés; puis les souscriptions arrivèrent de toutes parts.

Une assemblée publique est convoquée à La Sarre à laquelle assiste le ministre de la Colonisation, l'honorable Alcide Courcy, qui explique aux nombreux cultivateurs présents ce que son Ministère peut faire dans de telles circonstances pour les aider à se rebâtir. ◘

Le carnet du bourlingueur

par Philippe Gauthier

Bonjour à tous, c'est pour moi un plaisir de partager avec vous mes expériences de voyage, qui m'ont mené aux quatre coins du monde. Souvent, mes voyages sont orientés par une de mes passions, l'histoire, donc à l'occasion je vous ferai découvrir des facettes de l'histoire du monde que j'ai apprises en voyage.

Prison d'Alcatraz

En septembre 2011, je suis parti avec mon amoureuse à San Francisco, ville de la côte ouest américaine, prise entre l'océan Pacifique et la baie de San Francisco. Nous partons de l'aéroport de Montréal. Air Canada offre deux vols directs par jour en direction de la ville californienne, ce qui est un avantage. Nous commençons par traverser la douane américaine à l'aéroport de Montréal. Ça fait un peu bizarre d'être encore au Canada et d'avoir affaire à un douanier américain. Il est primordial, devant un douanier (surtout des États-Unis!), d'être très sérieux. Il ne faut pas essayer de faire une blague pour détendre l'atmosphère, car c'est voué à l'échec. Je crois qu'ils sont entraînés à être grognons, alors la meilleure chose à faire est de répondre aux questions de façon directe et précise et de les laisser croire qu'ils vous font un peu peur!

Après un vol de six heures, nous voilà à San Francisco. Il y a trois heures de décalage avec le Québec, donc s'il est 11 h ici, il est 8 h sur la côte ouest. Nous avons choisi un hôtel qui se situe dans le quartier italien, à deux pas du quartier chinois. Notre hôtel n'est pas très moderne : on dirait qu'il est figé dans les années 60. Il n'a même pas l'air climatisé, et la peur d'avoir trop chaud a été au départ une source d'inquiétude, mais vous verrez plus loin pourquoi l'air climatisé n'est pas nécessaire. Nous partons à pied pour découvrir la ville, et notre premier arrêt sera le Fisherman's Wharf. Il s'agit de l'ancien port de pêche qui a été remplacé par des restaurants de poissons, musées et nombreuses boutiques. Étant un passionné de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, je cherche toujours des attraits qui abordent ce sujet. Au quai 45 du Fisherman's Wharf, il y a un sous-marin américain qui a combattu dans le Pacifique et un bateau de transport qui a participé au débarquement de Normandie. Dans le sous-marin, il ne faut pas être claustrophobe… j'y imagine mal plus de 80 hommes qui travaillent dur physiquement et dont l'hygiène doit être au minimum. Avant de partir, nous avions acheté un droit d'accès illimité au transport public de la ville qui nous donnait également droit à plusieurs rabais pour certains musées et attraits. C'est ainsi que nous avons pu visiter l'Aquarium près des quais, dont l'un des points forts est le passage dans des tunnels vitrés, longs de plusieurs mètres, aménagés sous l'eau. On peut y voir les poissons de près, les petits comme les gros.

Le lendemain, nous allons à la prison d'Alcatraz sur l'île du même nom. L'ancienne prison, qui a arrêté ses activités en 1963, n'est qu'à dix minutes de bateau de la ville. En mettant les pieds sur l'île, on sent que l'atmosphère est lourde. Cette prison servait aux prisonniers les plus violents, à ceux atteints de troubles mentaux sévères et à ceux qui avaient commis des évasions multiples dans d'autres prisons. Pour visiter le bloc des cellules, on nous remet des écouteurs et l'audioguide en version française nous explique le fonctionnement de la prison. La narration est faite par des comédiens qui personnifient

Suite...Le carnet du bourlingueur

différents prisonniers qui ont séjourné entre ces murs. Comme bruit de fond, on entend des prisonniers crier, des portes de cellules se fermer et des gardiens qui donnent des ordres aux captifs. Je ne suis pas du genre à sentir la présence de fantômes, mais à quelques fois j'ai eu des frissons dans le dos. Pour ceux que ça intéresse, un bon film qui montre bien la vie difficile de prisonnier est « L'Évadé d'Alcatraz », avec Clint Eastwood. Le troisième jour, nous poursuivons notre visite de la ville à pied. San Francisco compte 41 collines, ce qui peut devenir difficile pour des jambes peu entraînées, mais il y a un moyen de transport unique en Amérique : le cable car. Ça ressemble à un tramway, sauf qu'il bouge grâce à un câble d'acier qui est sous terre. Les câbles sont entraînés par des moteurs installés dans le dépôt central et des poulies les guident. Les seuls gens qui prennent les cable cars sont les touristes, parce que ces engins ne vont pas très vite, environ dix kilomètres à l'heure et souvent il faut attendre près de vingt minutes dans la file avant d'embarquer. En soirée, nous avons arpenté le quartier chinois, le troisième en importance après celui de New York et Vancouver. L'Avenue Grant est la plus touristique du quartier, avec plusieurs boutiques et restaurants. Nous en avons profité pour manger typiquement chinois, en choisissant au hasard sur un menu dont les descriptions étaient en chinois, mais ce fut très bon. Il est intéressant d'y aller le matin entre 8 h et 10 h pour voir les gens faire leur marché, il y a une telle concentration de gens qu'il est difficile de circuler devant les magasins les plus achalandés.

Le lendemain, nous avons pris le métro pour nous rendre à la plage, où nous avons enlevé nos souliers pour marcher sur le bord de l'eau, mais le soleil n'était pas au rendez-vous. San Francisco est souvent couverte de brume et avec le vent de l'océan, il ne fait jamais très chaud. En après-midi, la température est en moyenne de 22 °C et la nuit, ça avoisine le 12 °C, alors la plage est plus propice à la balade qu'au bain de soleil. Après, nous sommes allés au Golden Gate Park. Ce parc permet aux habitants de la ville d'avoir un coin de verdure pour se détendre, il y a une diversité d'arbres, de fleurs et d'arbustes. Au milieu du parc, il y a l'Académie des sciences de Californie. On y trouve un planétarium, un aquarium et un musée de l'histoire naturelle. Toujours dans le parc, il y a un jardin de thé japonais d'une bonne superficie où tout est entretenu de manière soigneuse, on y ressent un bien-être. En soirée, je me suis fait plaisir en assistant à un match de baseball des Giants de San Francisco. Le baseball est le sport national des Américains et de toute évidence il est plus agréable de voir une partie en direct plutôt qu'à la télévision. Assis derrière le premier but avec un hot dog en main, j'étais prêt pour le match. Une de mes surprises fut de voir les gens arriver vêtus comme en hiver, portant tuque, mitaines et manteaux. La raison est parce que le stade est sur le bord de la baie de San Francisco et quand le soleil se couche, il fait un froid de canard. Avec mes shorts et mon coupe-vent, j'étais gelé et quand un coup de circuit était frappé, j'étais bien content de manifester ma joie en me levant et en tapant fort dans mes mains.

Une des dernières activités du voyage fut de faire la tournée des vignobles dans la vallée de Napa. Après un trajet d'une heure en autobus, nous voilà dans un décor et un climat qui représentent plus la Californie telle qu'elle est dans notre imaginaire. Soleil de plomb, air sec et terre aride, ce climat semble propice pour cultiver la vigne. Notre premier arrêt se fait vers les 10 h dans un vignoble qui nous sert différents types de vins. Je décide de limiter ma consommation parce que j'ai déjà la tête qui tourne, je crois qu'il est trop tôt pour boire du vin et il nous reste encore deux autres vignobles à visiter! Ce que je constate, c'est qu'à chaque endroit que nous visitons, la pression est forte pour qu'on achète leur aérateur de vin magique, leur tire-bouche pratique ou tout autre bidule très chic. Quand même, nous avons vu une partie différente de la Californie et pour la première fois de notre voyage, il a fait plus de 30 degrés.

En résumé, ce voyage à San Francisco fut très agréable, pas compliqué à organiser et d'un ressourcement sans égal. Que vous soyez nostalgique des années soixante, intéressés à côtoyer différentes cultures dans la même ville ou curieux de découvrir le mode de vie de la côte Ouest, San Francisco est une ville diversifiée qui saura combler vos attentes. ◘

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATRICE/ANIMATEUR pour le

Camp de jour 2013

Nous sommes présentement à la recherche d'une étudiante ou d'un étudiant (15 ans et plus) qui serait intéressée / intéressé à travailler comme animatrice ou animateur de camp de jour pour l'été 2013. La candidate ou le candidat devra être en mesure d'élaborer la programmation journalière des activités et planifier le tout afin de s'assurer de la bonne réussite du camp de jour. L'animatrice ou l'animateur devra faire preuve de débrouillardise et d' autonomie.

Pour les personnes intéressées à pourvoir ce poste, veuillez envoyer votre curriculum vitae avant le 7 juin à :

Michel Côté
Coordonnateur des loisirs
71, 6e Avenue Ouest
Palmarolle, (Qc) J0Z 3C0
ou par courriel : loisirs.palmarolle@mrcao.qc.ca

URGENT BESOIN

ENTRAÎNEURS

pour la saison de soccer 2013

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer avec nos jeunes joueurs de soccer pour la saison qui s'en vient. Deux entraîneurs pour chacune des catégories serait l'idéal, ce qui veut dire au moins huit personnes à trouver. Plus il y aura de gens disponibles, plus il sera facile de vous faire remplacer en cas d'empêchement (vacances, maladie etc.). N'oubliez pas que nous ne cherchons pas des pros du soccer, mais bien des bénévoles désireux de s'impliquer une à deux heures par semaine dans ce sport.

Pour les candidats intéressés, veuillez contacter :
Michel côté
Coordonnateur des loisirs
819 787-2284

CLD ABITIBI-OUEST

Le casse-tête d'un appel de projet

Vous avez une idée de projet? Vous ne savez pas par où débuter pour le réaliser? Qui devez-vous contacter? Combien devrez-vous débourser? Ce sont là tant de questions que bon nombre d'organismes, de bénévoles ou de municipalités se posent lorsqu'une idée de projet se forme.
Toutes ces questions méritent éclaircissement! Vous devez comprendre que la toute première étape, dans la réalisation d'un projet, est d'aller au fond de son idée. Posez-vous les principales questions : « Quels sont les besoins auxquels vous voulez répondre? » - « Quelles sont les ressources disponibles (matérielles et humaines)? »

- « Que vous manque-t-il pour que votre projet voit le jour? » - « Quels retombées et impacts souhaitez-vous obtenir avec la réalisation de votre projet? » - « Quand désirez-vous voir devenir réalité celui-ci? »
En vous questionnant sur ces sujets, sans vous en apercevoir, vous entamerez un travail de recherche et d'analyse qui vous orientera vers un programme d'aide financière ou une personne-ressource qui pourra vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches, et ce, jusqu'à la réalisation de votre projet.
Plusieurs options peuvent s'offrir à vous. Que nous parlions de : « Pacte rural », « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés », « Fonds d'aide au développement du milieu », « Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire », « Fonds pour l'accessibilité », ou de tous les autres fonds ou programmes, vous devez garder en tête certains éléments communs à chacun d'eux :

- vous aurez un formulaire à remplir (de quelques pages pour certains à une tonne d'informations pour d'autres);

- vous devrez fournir des documents essentiels à votre demande tels que vos lettres patentes, des résolutions du conseil municipal et/ou de votre organisme, des soumissions, etc.;

- vous devrez également rédiger et faire le montage d'informations supplémentaires sous forme d'un document descriptif, d'un plan d'action, d'une planification budgétaire, d'un échéancier, etc.;

Il est facile de s'y perdre dans toutes ces démarches. Une agente de développement rural peut vous aider! Pour des conseils et renseignements éclairés; pour un accompagnement et un soutien professionnels, du début à la fin; pour un dossier solide et complet et un suivi vigilant, nous vous recommandons de prendre contact avec une agente du Centre local de développement d'Abitibi-Ouest. Tout projet rend un milieu plus dynamique et vivant. En s'outillant et s'orientant vers les bonnes ressources, vous deviendrez, vous aussi, un acteur de diversification dans votre localité!
Au plaisir de vous accompagner dans la réalisation de vos projets!

Caroline Gamache,
Coordonnatrice de l'animation du milieu et agente de développement rural

PALMAROLLE

CLD

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

CLD DE PALMAROLLE
(Comité local de développement de Palmarolle)

DATE : 5 juin 2013

HEURE : 19 h

ENDROIT : Centre municipal

À cette occasion, le conseil d'administration fera le résumé des projets effectués pour l'année 2012, ainsi que ceux prévus pour 2013.
Votre présence serait grandement appréciée afin de nous aider à poursuivre notre travail au sein de la municipalité.

Bienvenue à tous !
et merci de votre présence.

Pierre Vachon
secrétaire

FOURNAISES À VENDRE PAR LE CLD DE PALMAROLLE

1 - **Fournaise au propane**
Modèle attaché au plafond
Marque : Lennox
No Série : 6394L 61073
Modèle : LF24-100A-1
100 000 BTU
Prix demandé discutable :550 $

2 - **Fournaise au propane**
Modèle au plancher
Marque : Lennox
No Série : 5894L-23200
Modèle : G26Q3-75-1
75 000 BTU
Prix demandé discutable : 450 $

POUR INFORMATION :

Yves Fortier
Tél: 819 787-2038

Courriel
chamel@cablebision.qc.ca

JOURNAL LE PONT de PALMAROLLE

Lors de l'assemblée générale annuelle du 15 mai dernier du Journal Le Pont de Palmarolle, une mise à niveau du document « Politique d'information » a été adoptée.
Afin d'informer la population, nous avons jugé opportun de ne publier que la section qui a été modifiée, laquelle se lit comme suit :

III. Contenu et rubriques
3.1 Les opinions émises ne doivent pas porter atteinte à la réputation de quiconque.
3.2 Le journal communautaire se réserve le droit de refuser les articles de nature sexiste, raciste, militariste, faisant la promotion soit d'une religion soit d'un parti politique en particulier ou tendant à manquer de respect envers les lecteurs et lectrices du journal.
3.3 Le journal communautaire se réserve le droit d'abréger et de corriger les articles.
3.4 Les articles provenant d'individus ou de groupes seront identifiés par le nom de l'auteur et le nom du groupe.
3.5 Les rubriques seront présentées en fonction de leur genre : actualité, reportage, chronique, commentaire, billet, tribune libre, communiqué, dossier, etc.
3.6 Toute personne qui veut faire paraître un écrit dans le journal doit obligatoirement s'identifier et donner ses coordonnées à l'équipe de rédaction. Toutefois, à sa demande, l'écrit pourra être publié sous un pseudonyme.
3. 7 Le journal communautaire se réserve le droit de publier ou de ne pas publier une lettre ouverte. Il se réserve également le droit d'abréger les textes trop longs et de couper les passages portant atteinte aux droits et libertés des individus et des collectivités. Le journal se donne le droit de limiter à sa guise le nombre de répliques et d'interventions de la part d'un même auteur.
3.8 Les prises de position éditoriales engagent le conseil d'administration, elles doivent être endossées par ce dernier ou un comité de rédaction dûment mandaté.
3.9 Le journal communautaire se réserve le droit de publier les communiqués en fonction de l'intérêt collectif de l'article pour le public cible, de l'espace disponible et du respect de la date butoir.
3.10 Le journal communautaire publiera dans une rubrique spéciale les différentes activités du milieu.

Note : Tous les textes publiés engagent la responsabilité de l'éditeur (la corporation). Il est faux de croire que seuls les auteurs assument l'entière et unique responsabilité de leurs articles.

Avis
à la population

La prochaine édition du Journal Le Pont de Palmarolle sortira en juillet, mais il y aura relâche en août.

Voici donc les dates de tombée si vous désirez faire publier des articles pour :

- juillet : 18 juin (avant 13 h)
- septembre : 18 août (avant 13 h)

Adresse électronique : journallepont@hotmail.com
Format Word, images jpg

Le journal sera de retour dans vos résidences en septembre 2013. C'est un rendez-vous!

Au plaisir!

Chronique agriculture

Merci Manon!

Il y a quelques semaines, madame Manon Mercier, agronome, nous signifiait qu'elle désirait prendre une petite pause quant à la publication de sa chronique agricole.

L'équipe du Journal Le Pont de Palmarolle lui adresse ses plus sincères remerciements pour l'assiduité avec laquelle elle a su renseigner la population. Notre souhait est d'avoir à nouveau le plaisir de publier ses chroniques si pertinentes.

Manon, merci encore pour cette merveilleuse collaboration et **à bientôt, nous l'espérons!**

Invitation!
Chroniqueur recherché

Si vous avez le goût le publier des articles ou chroniques dans votre journal communautaire, l'équipe serait très heureuse de vous accueillir. Merci!

MRC D'ABITIBI~OUEST

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : *mrc.ao.ca*

Volume 4, numéro 6
Juin 2013

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et écocentre

15, boulevard Industriel, La Sarre (819) 333-2807

Heures d'ouverture : Lundi au samedi 8 h à 16 h

MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

29 % de l'ensemble de nos matières résiduelles détournées de l'enfouissement en 2012

En 2012, 4 775 tonnes de matières résiduelles acheminées au Centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC d'Abitibi-Ouest ont été valorisées, ce qui équivaut à 29 % des matières résiduelles totales. Cette performance représente une augmentation de 4 % par rapport à 2011.

Voici le bilan des matières valorisées en 2012 (en tonnes) :

Valorisation :	**4 775 t**
Matières recyclables (bac bleu) : papiers et cartons, verre, plastiques, métal.	2 367 t
Autres matières valorisées : bois, métaux, bardeaux d'asphalte, béton, briques, équipements électroniques, pneus, résidus domestiques dangereux et autres.	2 408 t

À cela s'ajoutent les matières valorisées par le compostage domestique et les matières récupérées par les divers récupérateurs du territoire de la MRC.

Continuons nos efforts... quelques suggestions :

- Poursuivons et même raffinons notre tri à la source… les papiers, les cartons, les plastiques, le verre et le métal… au bac bleu !
- Adhérons au compostage domestique… et poursuivons cette pratique même durant l'hiver !

- Avant de jeter quelque chose à la poubelle, posons-nous la question : est-ce que cette matière peut être utile à une autre personne, récupérée, recyclée ou valorisée ? Acheminons-la chez un récupérateur ou à l'écocentre !
- Pratiquons l'herbicyclage qui consiste à laisser le gazon coupé sur place en lui permettant de se décomposer directement sur le sol !

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

Chronique santé

Dominique Aubin, infirmière

Le soleil

L'été est enfin arrivé et il commence à faire vraiment chaud. Nous sommes tellement heureux de pouvoir profiter de la chaleur que nous oublions parfois que le soleil peut être dangereux.

Il est possible de profiter du soleil tout en évitant les situations à risque. Premièrement, il est essentiel de mettre de la crème solaire. Il faut utiliser une crème qui contient un FPS d'au moins 30 et une protection contre les rayons UVA et UVB. Il faut aussi garder à l'esprit de remettre de la crème aux deux heures ou après la baignade pour s'assurer d'une protection optimale. Les enfants ayant une peau plus fragile et réceptive aux effets de l'environnement extérieur, il est préférable d'appliquer une crème avec un FPS supérieur, de 45 ou 60. De plus, il ne faut pas oublier de mettre la crème au moins 20 minutes avant de sortir pour qu'elle ait le temps de pénétrer et d'être vraiment efficace.

Cependant, la meilleure façon de diminuer les risques est de rester à l'intérieur entre 10 h et 14 h, au moment où le soleil est le plus fort. Il ne faut pas oublier que les nuages ne vous protègent qu'à 20 % des rayons ultraviolets et ce, même l'hiver. De plus, les rayons du soleil sont reflétés par l'eau, le sable et la neige, ce qui augmente leurs effets sur notre peau. Il faut donc bien se couvrir avec des lunettes soleil, un chapeau et des vêtements adaptés à la saison. N'oubliez pas que les effets du soleil sont cumulatifs et ce, même sans coup de soleil. Les risques de vieillissement prématuré de la peau ou de cancer sont donc augmentés avec les nombreuses expositions au soleil.

Avec la chaleur vient aussi la canicule. Une canicule est une période de forte chaleur qui survient généralement lorsque l'amplitude thermique entre le jour et la nuit s'affaiblit pendant au moins 72 heures consécutives. Pendant ces périodes, il faut vraiment s'assurer d'éviter les expositions prolongées au soleil, s'hydrater régulièrement avec de l'eau, même si vous n'avez pas soif, et diminuer les efforts physiques. Vous pouvez aussi demeurer à l'ombre, porter des vêtements clairs, vous rafraîchir avec la baignade ou une douche et rechercher les endroits frais ou climatisés. Il est important de ne jamais laisser un enfant ou un animal seul dans une voiture, même pour quelques minutes. En cas de crampes de chaleur ou d'épuisement dû à la chaleur, il faut s'installer dans un endroit frais, se reposer et boire de l'eau. Si les symptômes s'aggravent ou durent plus d'une heure, une consultation médicale s'impose. Si une personne présente de la confusion, a la peau rouge et sèche ou bien pâle et froide, a perdu conscience et fait de la fièvre (plus de 40 ^{0}C ou 104 ^{0}F), elle peut avoir un coup de chaleur. Il faut consulter à l'urgence immédiatement puisque le coup de chaleur peut être fatal.

La déshydratation est aussi à surveiller lors des grandes chaleurs. Les situations les plus à risque sont lors des premières chaleurs puisque votre corps n'est pas encore habitué, quand il fait très humide, si on habite en ville ou dans un milieu non-climatisé, ou lorsque la température demeure élevée quelques jours. Les signes suivants sont à surveiller: maux de tête, fatigue, étourdissements, difficulté à respirer, somnolence, confusion, nausées et vomissements. Les personnes les plus susceptibles de se déshydrater sont les jeunes enfants, les personnes âgées ou présentant des maladies chroniques, des problèmes de santé mentale ou prenant des médicaments. Les médicaments suivants peuvent provoquer de la déshydratation ou bien vous causer des problèmes de santé si vous êtes déshydratés : les diurétiques (ex : furosémide), les anti-inflammatoires (ex : ibuprofène), certains médicaments anti-hypertenseurs ou anti-psychotiques ainsi que le lithium. Vous pouvez vérifier avec votre pharmacien afin de vous assurer que les médicaments que vous prenez ne peuvent aggraver votre situation. Les personnes ayant des problèmes cardiaques ou rénaux sont à risque d'aggraver leurs symptômes lorsqu'ils sont déshydratés.

De nos jours, les rayons du soleil sont plus dangereux puisque la couche d'ozone ne nous protège plus autant. Les cas de cancer de la peau ont augmenté de près de 500 % dans les dernières années. Il faut donc diminuer l'exposition au soleil et dans les machines auto-bronzantes pour s'assurer un avenir en santé. N'hésitez cependant pas à prendre vos 15 minutes d'exposition au soleil chaque jour afin de vous fournir l'énergie et la vitamine D nécessaire au bon fonctionnement de votre organisme.

Sur ce, bon été! Profitez-en pour recharger vos batteries avant le retour du froid! ◘

Le Club Les Montagnards de Palmarolle

Location du chalet

Le Club Les Montagnards de Palmarolle tient à vous informer qu'**il est possible de faire la location du chalet,** et ce, pour toute la période estivale. De plus, grâce aux récents travaux d'aménagement, il est maintenent possible de s'y rendre avec des véhicules récréatifs. Pour de plus amples informations concernant la location, veuillez contacter Monsieur Philippe Campagna 819 787-2042.

Mois de *Marie*

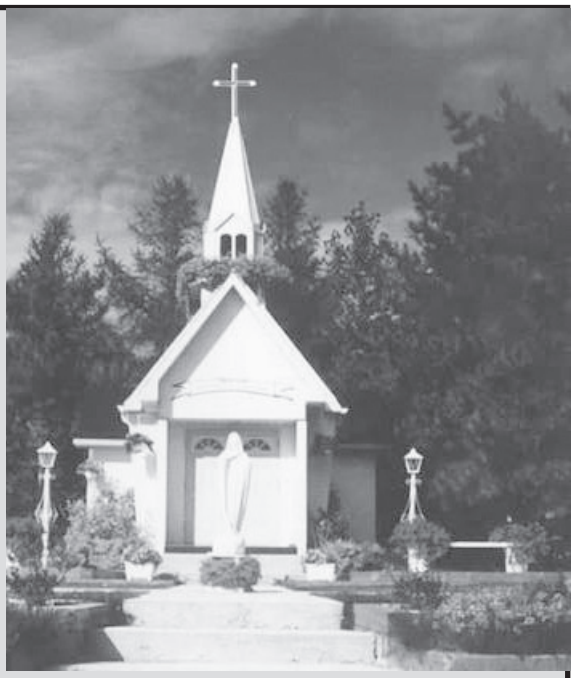

Chapelet à la Chapelle Notre-Dame de la Confiance

Nous tenons à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont participé à la récitation du chapelet durant le mois de mai, Mois de Marie. L'animation du chapelet et les chants ont grandement contribué à l'atmosphère de calme et de recueillement qui y régnait tous les soirs.

C'est une belle tradition à maintenir et nous vous assurons de notre reconnaissance pour votre implication.

Le comité du Mois de Marie

AUTHIER
École du rang 2

Prenez note que le théâtre interactif à caractère historique « La vie dans nos cantons » sera de retour l'été prochain dans la vieille grange en face de l'École du Rang II d'Authier.

Venez rire aux éclats lors des représentations du théâtre d'été dont le premier thème, « Quand on part pour… », sera présenté les 3, 7, 10 et 14 juillet. Le deuxième thème « Quand on veut trop… » sera à l'affiche les 17, 21, 24, 28 et 31 juillet. Les représentations ont lieu à 14 h. Les musiciens débutent leur musique d'autrefois dès 13 h. Coût : contribution volontaire.

Les membres de la famille Lesage sont impatients de vous transporter dans leur univers peuplé de situations cocasses. Nous vous invitons à inscrire cette activité à votre agenda et il nous fera un grand plaisir de vous accueillir en grand nombre.

Après chaque représentation, vous aurez la possibilité de participer à l'animation « Vivre une journée scolaire d'autrefois » à l'École du Rang II d'Authier, et ce, à tarif réduit.

On vous attend donc à ce véritable retour dans le passé ! Bienvenue à tous !!

Cercle des
Fermières

Mélanie Pelletier, comité des communications

Réunion générale annuelle

Nous sommes déjà en juin, comme le temps passe vite. Je profite de mon article pour souhaiter une belle « fête des pères » aux hommes de notre vie. Notre prochaine réunion se tiendra le mercredi 12 juin, à 19 h 30. Pendant la rencontre, il y aura des élections afin de pourvoir deux postes au conseil d'administration du Cercle de Fermières, soit : la présidence et le poste de conseillère no 1. Pour avoir le droit de soumettre votre candidature et de voter, vous devez avoir été présente à la réunion annuelle et à trois réunions mensuelles. Alors ne manquez pas votre assemblée afin de pouvoir donner votre appui à la fermière de votre choix.

Mélanie Pelletier a été élue « maman de l'année » et a reçu un certificat-cadeau du Restaurant aux Quatre Saisons

Sont demandés pour le concours du mois :

- du sucre à la crème;
- ainsi qu'une robe de chambre pour adulte.

Une petite pensée

Soyons reconnaissants envers les personnes qui nous donnent du bonheur; elles sont les charmants jardiniers par qui nos âmes sont fleuries.

Exposition annuelle

Le 20 août 2013, au Centre municipal de Palmarolle, se tiendra notre exposition annuelle. Chaque membre est invité à exposer ses œuvres. Donc pour celles qui veulent participer et qui n'ont pas fait les pièces pour les concours du mois, il n'est pas trop tard. Vous aurez tout l'été pour confectionner quelques articles à exposer en août. Si vous préférez, vous pouvez préparer ceux de l'an prochain. Vous trouverez de l'information sur les articles demandés dans votre revue de Mai/Juin/Juillet/Août 2013 (VOL. 23, N° 4). Vous pourrez également exposer d'autres projets que vous faites pour votre plaisir. Nous vous invitons à participer en grand nombre. L'exposition sera ouverte au public le 20 août en après-midi et en soirée. Vous pourrez voir de très belles pièces de tissage, de la couture, du tricot et bien plus encore. Pour celles qui tomberont sous le charme et qui désireraient apprendre à tisser, vous pourrez adhérer au Cercle de Fermières. Vous recevrez une belle revue, *L'actuelle*; vous aurez accès à la salle de tissage et serez informées lorsqu'un cours ou un atelier sera disponible.

ERRATUM

Dans l'édition de mai 2013, page 11, Carrés aux framboises :
il aurait fallu lire dans la liste des ingrédients de la garniture :

½ tasse de noix de coco
2 oeufs

RAPPEL

Juin est le mois du renouvellement de votre abonnement (25 $) pour l'an prochain. Vous serez ainsi assurée de recevoir votre revue *L'actuelle* dès septembre.

Merci

Sucre à la crème
de Sœur Angèle

Temps de préparation:	5 m.
Cuisson:	8 m.
Réfrigération :	30 m.
Rendement:	64 carrés

Ingrédients :

250 ml (1 tasse) de sucre
250 ml (1 tasse) de cassonade
250 ml (1 tasse) de crème 35 %
5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille
15 ml (1 c. à soupe) de beurre non salé

Préparation :

Tapisser le fond d'un moule carré de 20 cm (8 po) d'une pellicule de plastique ou d'une bande de papier parchemin en le laissant dépasser de chaque côté.

Dans une tasse à mesurer d'une contenance de 2 litres (8 tasses) allant au four à micro-ondes, mélanger le sucre, la cassonade et la crème.

Cuire au four à micro-ondes 4 minutes. Remuer et poursuivre la cuisson 4 minutes (voir note).

Ajouter la vanille, le beurre et fouetter à grande vitesse au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange épaississe et perde son lustre, soit environ 2 minutes.

Répartir dans le moule en l'étalant. Couvrir et réfrigérer environ 30 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit ferme. Démouler et couper en carrés.

TRUC

Le temps de cuisson peut varier selon la puissance du four à micro-ondes que vous utilisez. Cette recette a été testée dans un four de 1000 watts. Pour un four à micro-ondes de 500 watts, le temps de cuisson sera de 10 minutes et 30 secondes.

850, 4e Avenue
Val-d'Or (Qc) J9P 1J5
Téléphone (819) 825-6377
Sans frais 1-866-775-6377
Télécopieur (819) 825-6285

Liaison-Justice
Organisme de justice alternative

142-A, avenue Principale
Rouyn-Noranda (Qc) J9X 4P5
Téléphone (819) 762-1284
Sans frais 1-866-775-1284
Télécopieur (819) 762-1591

Option-Dialogue, service d'accompagnement en résolution de conflit, célèbre son 1er anniversaire.

Depuis plus d'un an, la population de l'Abitibi-Ouest compte un nouveau service : Option-Dialogue. C'est un service gratuit et confidentiel qui offre l'accompagnement et le soutien nécessaires, lorsque survient une situation conflictuelle, pour toutes personnes âgées de plus de 14 ans dans le secteur de l'Abitibi-Ouest. Option-Dialogue est là pour vous! Parce que lorsque les conflits sont bien gérés, tout le monde y gagne!

Pour toutes informations ou demandes, contactez-nous au 819 333-1110, poste 60.

Vous souhaitez faire partie de l'équipe en devenant bénévole? Pour devenir médiateur, il faut être âgé de plus de 18 ans, faire preuve d'empathie et d'écoute, avoir la capacité de travailler en équipe, suivre la formation complète de deux jours et être disponible.

Pour toutes informations concernant la participation comme bénévole, contactez Émilie Boucher au 819 762-1284, # 223.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Date	Événement	Lieu	Heure
2 juin	2e versement des taxes municipales		
3 juin	Journée fraternelle - MFC	P'tits mets gourmets, Macamic	9 h
3 juin	Séance du conseil municipal	Salle du conseil	20 h
5 juin	AGA du CLD de Palmarolle	Centre municipal	19 h
12 juin	AGA des fermières	Centre municipal	19 h 30
24 juin	Fermeture du bureau municipal		

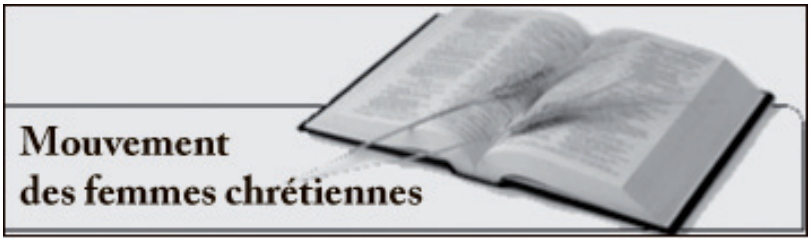

Journée fraternelle diocésaine

Le lundi 3 juin 2013, dès 9 h
Restaurant « Les p'tits mets gourmets » 75, rue Principale, Macamic
(dîner sur place)

Bienvenue à toutes les dames!

Pour informations et transport : Françoise 333-2583 ou Dolorès 787-2795

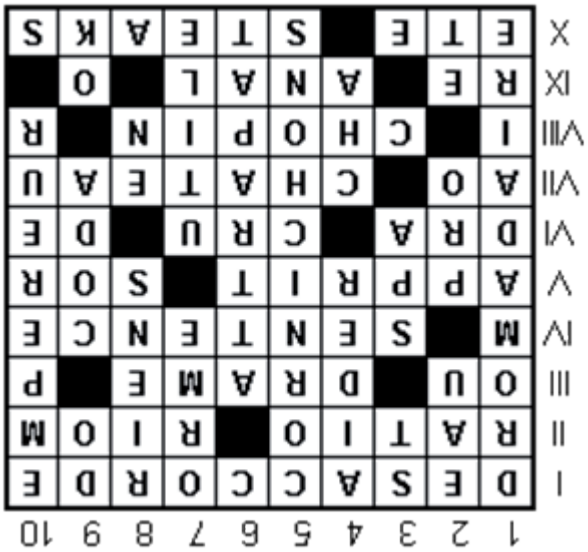

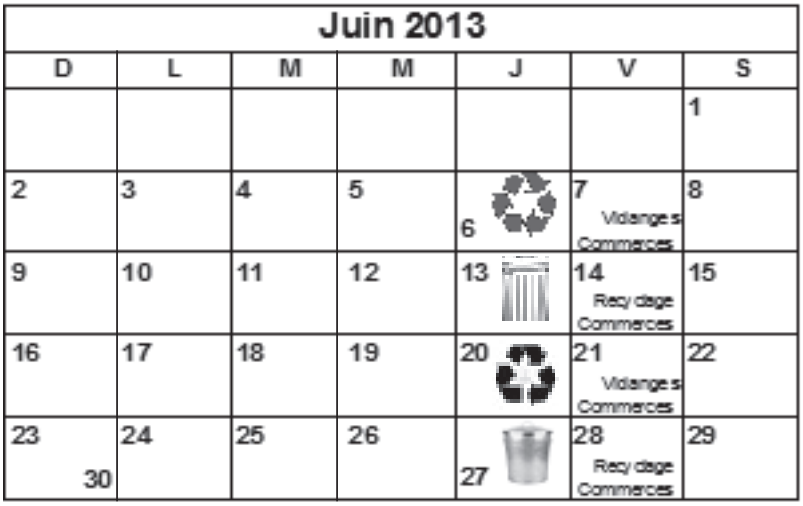

JEUX AMUSONS-NOUS

MOTS CROISÉS

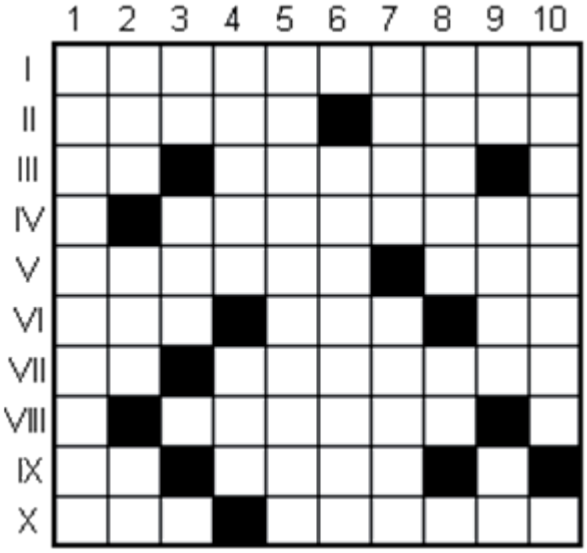

Horizontalement :
I.- Baissé d'un ton ? -II.- Rapport ... souvent sexuel. Dans le 63. -III. Donne le choix. Mis en pièce. -IV. Quand elle tombe, ça peut faire mal. -V. Sait donc maintenant. A fait des études tout au long de sa vie. -VI. Coule d'est en oued. Avalé. Multi-faces. -VII. Noir et bleu pour le poète. Pas vraiment fort quand il est fort. -VIII. Le I horizontal ne lui plaisait sûrement pas. -IX. Outil de travail du précédent. Stade de développement. -X. Quart d'an. Ceux-là, ils ont presque toujours la frite !
Verticalement :
1. Il n'en finira donc jamais de rouler sa bosse! -2. Jamais lourde si elle est fraîche. Ne travaille pas pour rien. Opérateur booléen. -3. Fêté, donc. Le premier du 2 vertical a fait sa réputation. -4. C'est le fait du bras droit plus que du bras gauche. N'entre dans la danse que s'il est suivi de son double. -5. Ne manquent pas de piquant. -6. Saisît. -7. Cache-t-il la forêt ? Pas forcément agréable. -8. Des petits qui font parfois toute la différence. Préposition. -9. Sur la partition. Sur la partition. Quand tout baigne... -10. César mais pas Fanny.

Solution page14

SUDOKU

5		6				3		8
		9		3		4		
7				5				2
			6				8	
			3	2	1			
	3				9			
4				7				5
		5		6		9		
3		8				1		7

	4	5		1	9	3		
				4		6		8
	6			7				
			5				6	1
				8				
5	1				7			
				3			7	
3		4		5				
		7	4	6		8	1	

Liste de vérification pour jeune acheteur de propriété

(EN)—***Selon une récente Enquête RBC sur les tendances du marché résidentiel, près des deux tiers (63 pour cent) des jeunes Canadiens prévoient acheter leur première maison d'ici deux ans. Parmi ce groupe de 18 à 34 ans, un grand nombre se dit toutefois préoccupé face à une telle décision. Comme motif faisant obstacle à l'achat d'une propriété, près de la moitié des répondants (49 pour cent) de ce groupe d'âge a mentionné l'abordabilité et le tiers (34 pour cent), l'épargne d'une importante mise de fonds.***

« L'achat d'une première maison est une étape importante qui exige une préparation financière et émotive », affirme Michael Schmidt, directeur, Stratégies de segmentation de la clientèle. « Il n'y aura jamais qu'un seul achat d'une première maison dans votre vie. Il est donc important d'obtenir de judicieux conseils pour éviter de coûteuses erreurs. »

Les acheteurs d'une première maison peuvent également profiter de l'expérience de personnes qui sont déjà propriétaires. Trois propriétaires canadiens sur cinq admettent avoir commis au moins une erreur lors de l'achat d'une propriété, y compris avoir sous-estimé l'importance des rénovations à réaliser ou n'en avoir pas tenu compte du tout, ne pas avoir accumulé une mise de fonds suffisante et ne pas avoir fait inspecter la propriété.

M. Schmidt offre les conseils suivants pour éviter quelques-unes des erreurs les plus fréquemment commises au moment de l'achat d'une propriété :

• Automatisez l'épargne : Le cumul d'une mise de fonds exige de la discipline. Pourquoi ne pas établir des virements préautorisés de votre compte bancaire à votre compte d'épargne chaque jour de paie ? C'est l'une des manières les plus efficaces de respecter un plan d'épargne.

• Comprenez bien tous les coûts liés à la propriété d'une maison : Les engagements financiers liés à la propriété d'une maison ne se limitent pas aux versements hypothécaires. Faites le compte des frais ponctuels (frais de transfert de propriété, certificat de localisation et frais juridiques) et des frais courants (taxes foncières, services publics, charges de copropriété), afin d'en déterminer l'incidence sur votre mode de vie.

• Constituez un fonds de réserve : Les améliorations et les rénovations importantes sont inévitables. L'établissement d'un fonds d'urgence vous permettra d'affronter avec moins de stress les coûts imprévus tels que ceux liés au remplacement d'une toiture qui coule ou à la réparation d'un appareil de chauffage.

D'autres renseignements sont accessibles à l'adresse rbcbanqueroyale.com/hypotheques/accedant-a-la-propriete.html

www.leditionnouvelles.com

À VENDRE

- Vélo modèle récent, comme neuf, gros pneus : 200 $
- Meule pour établi de garage, neuve, n'a pas servi : 40 $

Tél: 819 787-3489

Billet des arts

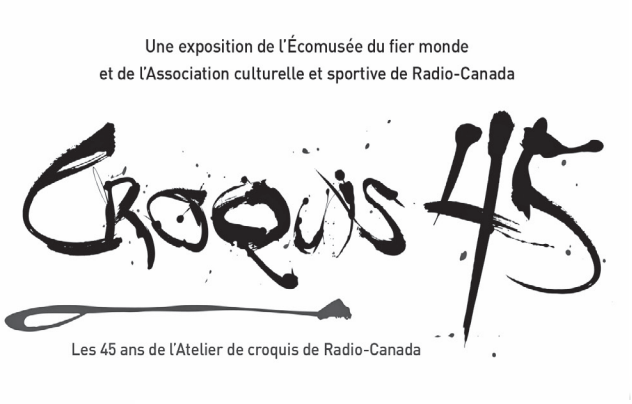

Le dessin

La discipline du dessin peut être développée en plusieurs exercices : le croquis, le dessin libre et le dessin poussé.
Aujourd'hui, je vous entretiens du croquis modèle vivant.
Le croquis permet de saisir en un instant, a main levée et d'après nature, de donner une forme aux êtres et aux choses qui nous entourent.
En excluant la recherche de détails, c'est rendre compréhensibles les éléments de la réalité.
Il s'agit d'un exercice, comme d'une gymnastique de l'acquité visuelle en lien avec la motricité de la main.
Le croquis est un outil de communication qui permet d'expliquer une situation ou une attitude physique.
Chaque artiste qui s'adonne à l'art du croquis y développe son style propre.
Plusieurs Ecoles d'art proposent des cours de croquis d'après modèle vivant.
Si ce sujet vous est proposé, c'est que je suis en pleine immersion : CROQUIS 45

Titre de l'exposition de plusieurs artisans de Radio-Canada membres de l'atelier de croquis qui existe depuis 45 ans.
À Radio-Canada, plusieurs artisans de la télévision sont issus des Écoles des beaux-arts et des Arts appliqués : décorateurs, peintres de décors, illustrateurs et graphistes, costumiers, réalisateurs, cadreurs (cameramen), animateurs et journalistes.
Au fil du temps, ce sont des centaines d'hommes et de femmes qui ont participé à l'atelier de croquis de Radio-Canada.
Afin de commémorer les 45 ans de l'atelier de croquis, 45 artistes exposeront à l'Écomusée du fier monde
du 22 mai au 25 août 2013.
Écomusée du fier monde
2050, Rue Amherst, angle Ontario
Métro : Berri-UQAM
Montréal
Renseignements: 514 528-8444
ecomusee.qc.ca
communications@ecomusee.qc.ca

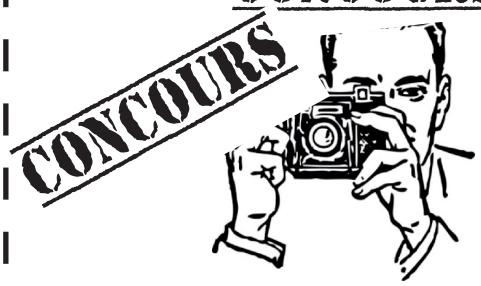

Vivre l'automne, l'hiver le printemps et l'été

à Palmarolle

Concours de photographies

Dimensions des photos (papier photo) : 8" x 10"
Impression de la photo à la Boutique Passion Photo inc. 80, 4e ave Est, La Sarre
Clé USB ou CD (photos numériques 300dpi)

EXPOSITION

à la Salle du conseil de Palmarolle le 1er Octobre 2013
Période de vote du 1er Octobre au 1er Novembre 2013.

Prix donné de 75 $ pour chacune des 12 photographies choisies par le public, photographies qui paraîtront sur le site internet de Palmarolle ou pour un calendrier 2014.

Formulaire d'inscription à remplir et à déposer aux points suivants : Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest, Centre de services Palmarolle, bureau municipal et journallepont@hotmail.com

Bulletin de participation

Nom _____

Adresse _____ _____ *No. téléphone* _____

Invitation

à toutes les organisations offrant un loisir, à venir présenter leur offre d'activités à la population

Suite à l'accueil favorable qu'a reçu le Salon des loisirs en 2012, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons à participer à l'édition 2013. Le Salon aura lieu, cette année, le samedi 24 août, de 9 h à 13 h au Club de curling de La Sarre.

Comme l'an passé, le concept de l'événement se veut une invitation lancée à toutes les organisations, offrant un loisir, à venir présenter leur offre d'activités à la population. Pour ce faire, le comité met gratuitement à la disposition des organismes des tables et des chaises pour y tenir un kiosque. Nous prenons également en charge la promotion de l'événement par l'achat de publicité dans les journaux. Nous vous invitons fortement à en faire la promotion également en utilisant, entre autres, notre page « Facebook » : https://www.facebook.com/Loisirs.Abitibi.Ouest?fref=ts

De plus, un léger goûter sera offert aux personnes présentes sur l'heure du dîner.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel : activite.asao@gmail.com ou par téléphone au 819 339-4832.
Au plaisir de vous compter parmi nous!

Christian Milot, coordonnateur
Action Santé Abitibi-Ouest

Comment se préparer au Salon?

- Plusieurs organismes seront sur place, investissez un peu de temps pour que votre kiosque capte l'attention : photos, costumes, prix de participation, etc.;
- Pensez à apporter des dépliants et des cartes d'affaires pour que les gens puissent communiquer avec vous, au besoin, après l'événement;
- Soyez en mesure de répondre aux questions souvent posées : coût de l'activité, coût des costumes, date de début et de fin, lieu de l'activité, durée, remboursement, etc.;
- Si vous prévoyez y faire vos inscriptions, n'oubliez pas de vous apporter de la monnaie et un fonds de roulement.

L'installation des kiosques

L'installation des kiosques pourra se faire le 23 août de 13 h à 16 h ou le 24 août entre 7 h 30 et 9 h. Chaque organisation est en charge d'installer et de démonter son kiosque dont l'emplacement aura été déterminé par le comité organisateur.

Si vous avez des besoins spéciaux (Internet, espace pour faire une présentation, etc.), il est nécessaire de nous en faire part avant le 24 juin.

Pour participer au Salon des loisirs de l'Abitibi-Ouest, il est important de nous faire parvenir, avant le 1er juillet 2013, les informations suivantes (coupon-réponse) par courriel à l'adresse électronique : activite.asao@gmail.com ou par la poste au : 80, 12e Avenue Est, La Sarre J9Z 3K6.

COUPON-RÉPONSE

INFORMATIONS IMPORTANTES À TRANSMETTRE
Nom de l'organisation
Noms des personnes présentes sur place
Activités offertes
Numéro de téléphone
Adresse courriel si utilisée régulièrement
Besoins logistiques (Électricité, tables, chaises, Internet)
Disponibilités pour démonstration

Go les jambes
en chiffres

462 Le nombre de participants à la deuxième édition le 4 mai 2013.
32 % L'augmentation du nombre de participants par rapport à 2012.
35 Le nombre de bénévoles dévoués au succès de l'événement.
16 Les partenaires financiers ayant permis d'offrir gratuitement cette activité intergénérationnelle.
25 % des bénévoles qui provenaient de l'extérieur de Palmarolle.
120 Les participants étant de Palmarolle, alors que 45% des participants venaient du reste de l'Abitibi-Ouest. Le quart, du reste de l'Abitibi-Témiscaminque et même d'aussi loin que Québec et St-Jean (Terre-Neuve) !
1 participant sur 3 étant âgé de moins de 18 ans.
84 L'âge vénérable de la doyenne de l'événement.

Ce qui ne se quantifie pas, c'est le plaisir qui a été partagé, c'est l'importance d'une activité où les adolescents y trouvent autant leur compte que leurs grands-mères; c'est la fierté reliée à l'accomplissement et c'est le nombre de poussettes aller-retour dans le magnifique rang Petit 8 de Pamarolle.

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

AGA - RISTOURNES

Suite à sa **1ère** assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 23 avril dernier, la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest** vous informe qu'une ristourne de **1,3 million de dollars** pour l'année 2012, a été adoptée à l'unanimité par ses membres présents. Également, **200 000 $** seront versés au Fonds d'aide au développement du milieu. Parce qu'elle est une coopérative, la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest** se distingue des banques par ses buts, par ses pratiques et par les ristournes versées à ses membres.

La direction, les dirigeants et les employés remercient les 403 membres pour leur déplacement afin de participer à cette importante rencontre.

Le rapport annuel et les états financiers 2012 sont disponibles dans tous les Centres de services pour les gens qui n'ont pas pu y assister et qui désirent prendre connaissance des résultats de la Caisse.

Voici vos dirigeants, dirigeantes qui forment les 2 conseils de la caisse :

Conseil d'administration
M. Gaétan Pelletier, président
M. Guy Fortin, vice-président
M. Jean Bergeron, secrétaire
M. Fernand Major, membre du comité exécutif
M. Jacques Bastien, administrateur
**Mme Évelyne Brochu, administratrice
Mme Lise Deschaînes, administratrice
**M. Denis Dessureault, administrateur
Mme Véronique Dion, administratrice
M. Claude Gagnon, administrateur
*M. Patrick Girouard, administrateur
*Mme Isabelle Métivier, administratrice
M. Marc Paré, administrateur
Mme Mélanie Savard, administratrice
M. Philippe Gauthier, jeune dirigeant stagiaire
Mme Maryse Lachance Poitras, jeune dirigeante stagiaire

Conseil de surveillance
M. Marc-André Côté, président
Mme Julie Lahaie, vice-présidente
Mme Mélanie Aubin, secrétaire
Mme Nathalie Asselin, conseillère
*M. Jean-Gilles Thibault, conseiller

*** Nouveaux dirigeants élus** **** Dirigeants réélus**

CHOISISSEZ LE FORFAIT QUI VOUS CONVIENT

Minimisez les frais de service sur vos transactions courantes en choisissant un des forfaits avantageux de **Desjardins**. Peu importe le nombre de transactions que vous effectuez chaque mois, **Desjardins** a le forfait qui vous permettra d'économiser sur vos frais de service. Aucune autre institution financière ne vous en offre autant ! Pour choisir le forfait transactionnel qui vous convient, rencontrez sans tarder votre conseiller, ou composez 1-800-caisses (1-800-224-7737) ou visitez : desjardins.com/forfaits

FIÈRE PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL !

BONNE SAISON ESTIVALE À TOUS !